

# Thélis infos

## Le bulletin d'information municipale de Thélis-la-Combe

Numéro 20

Juillet 2017

### **LE MOT DU MAIRE :**



Ce début d'année a été marqué par des campagnes électorales et le renouvellement de nos élus au niveau présidentiel et législatif. Vous avez été très nombreux à vous mobiliser pour ces élections. Cet automne, c'est le renouvellement de nos sénateurs ligériens qui est prévu.

Au niveau local La question qui revient très souvent « Pour quand la fibre optique ? » comme vous, je l'espère le plus tôt possible le SIEL a pris du retard sur les études, il a fallu vérifier et modifier certains tracés initialement prévus, des poteaux doivent être consolidés ou changés cela prend plus de temps que prévu.

Vos élus ont travaillé sur les dossiers suivants : la réserve d'incendie de 120 mètres cube qui est en cours de finition aux Girauds .Cet équipement dont le coût s'élève à environ 45 000 euros HT sera en partie subventionné par la région à hauteur de 40 %, et par le département pour un montant équivalent. La mise en eau est prévue fin juillet .Concernant les risques contre l'incendie, j'en profite pour vous inciter à la plus grande vigilance surtout pendant la période estivale.

La réfection des abat-sons de notre clocher par l'entreprise Garel pour près de 5000 euros HT, subventionné à 50% au titre de la réserve parlementaire de M le sénateur Fournier est terminée comme le montre la photo.

D'autres travaux sont également programmés pour la fin de l'année ou le début de l'année 2018 : le rejointement du mur de soutènement en face de l'église, ainsi que le mur nord du cimetière, ces travaux ne peuvent être entrepris que grâce à l'appui financier du Conseil Départemental de la Loire.

Nous réaliserons la mise en accessibilité de la salle des fêtes : une rampe sera réalisée le long de la barrière, et le trottoir côté place sera refait. Pour cette rampe 1301 euros nous ont été attribués au titre de la dotation pour équipement des territoires ruraux.

Vous recevrez un courrier de la mairie vous indiquant votre nouvelle adresse, ainsi qu'une plaque indiquant le numéro de votre habitation, cette plaque devra être installée par vos soins en respectant les consignes qui seront jointes au courrier. Des panneaux de voies seront également installés par l'entreprise Signature .Par la suite l'ensemble des adresses sera communiqué aux divers services (pompiers, poste, IGN, Fibre optique... etc.)

Un autre chantier sera également mis en route : la réfection de la toiture de la mairie.

C'est pour environ 85000 euros de travaux qui devraient être entrepris au cours de cette année, ou au début de l'année prochaine.

Nous reporterons en 2018 les travaux de goudronnage étudiés par la commission communale. Je profite de cette tribune pour remercier tous les bénévoles, les associations locales qui s'impliquent dans notre vie municipale je vous souhaite une bonne lecture de ce Thélis -Info et passez de bonnes vacances d'été.

Régis Fanget

## RESERVE D'INCENDIE

Notre commune est classée en risque majeur pour le risque feux de forêts, en 2015 à Thélis-la-Combe, 3 départs de feux ont pu être stoppés grâce à l'intervention du SDIS. Ces événements ont beaucoup marqué notre population, aussi le conseil municipal a étudié la possibilité de construire une réserve d'incendie de 120 mètres cube.

Cette réserve, située à proximité de la départementale 29, se trouve très proche du hameau des Girauds où se concentre une grande partie de la population de notre commune. Un bureau d'études mandaté par la commune a proposé un projet d'une réserve en béton armé semi enterrée. Ce projet a été validé par le SDIS. La mise en eau est prévue pour fin juillet, Le marché des travaux a été attribué à l'entreprise ROUX SAUZZEA. Lors des travaux le bureau d'études a préconisé de stabiliser l'ensemble par une sous couche de concassés car aucun rocher n'a été décelé lors des terrassements et des tests de portance ont dû être effectués. Un parking, le long de la RD29 sera réservé pour le stationnement des véhicules de secours.



## Toiture de la Mairie

Notre mairie est située dans un ancien bâtiment qui a brûlé en 1937. A cette époque la toiture a été refaite complètement. Dans les années 2000 la municipalité a entrepris de rénover l'intérieur du bâtiment : salle du conseil, secrétariat, bureau du maire, mais aucune rénovation de la toiture n'a été entreprise, hormis une isolation de 20 cm de laine de verre et le traitement de la charpente. Ce traitement est d'ailleurs à reprendre car sa validité est estimée à 10 ans. Les tuiles datent de 1937, elles sont complètement usées et poreuses, nous avons lors des jours de fortes pluie des infiltrations d'eau dans le secrétariat de la mairie, la laine de verre se tasse suite aux fuites d'eau. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la rénovation de cette toiture et nous voulons également faire une isolation complète et efficace de la mairie : pour cela nous avons demandé l'expertise du SIEL.

Photos de l'état actuel



La mairie : Tuiles d'origine datant de 1937



La charpente (vue du grenier)

## Rappels historiques de THELIS

Poursuivons nos recherches historiques en consultant les registres municipaux de Thélis-la-Combe.

**1889** Projet de création d'un marché aux bestiaux tous les lundis matins à Saint-Etienne, en remplacement de celui du Chambon. « *Le conseil municipal après avoir murement examiné et réfléchi, émettent un avis nul, c'est à dire qu'ils sont ni pour, ni contre.* »

**1889** Installation de M et Mme Masson aux fonctions d'Instituteur et d'Institutrice aux écoles communales de Thélis-la-Combe en remplacement de M Pélardy et Melle Sautel. Installation de Melle Sabaterie Marie Constance au fonction d'institutrice à l'école mixte du hameau de Thélis, en remplacement de Melle Richard.

**1890** Le conseil municipal « *considérant que l'impôt foncier est devenu injuste dans son principe, et dans son application, parce que basé sur un revenu considérablement diminué, il est inégalement réparti et contraire à l'égalité devant l'impôt. Le conseil s'associant au mouvement provoqué en faveur de l'agriculture, par le syndicat économique agricole, et aux vœux émis par la société des agriculteurs de France, demande à l'unanimité au Parlement de dégrever l'impôt foncier sur la terre, jusqu'à concurrence du principal de cet impôt.* »

## Rappels historique de THELIS

**1890** Maison école de filles « *solde du compte de 1900 francs du au sieur Oriol Jean-Baptiste. Considérant que M.Oriol J.Baptiste d'accord avec M.Seauve Jacques Maire, a pris à sa charge les travaux nécessaires à l'achèvement d'une maison d'école, commencée par monsieur la Curé Venet décédé, qui a fait abandon de cette maison inachevée à la commune pour ses écoles. Que le motif pour lequel le sieur Oriol consentant à cette avance était l'espoir de voir sa fille occupée les fonctions d'institutrice, que le montant des dites avances devait être imputée à cette fille sur sa dot, et au cas où elle n'occuperait pas la maison en cette qualité, les avances devraient être remboursées au sieur Oriol.. Monsieur Heyraud Maire successeur de Monsieur Seauve a reconnu et confirmé cette créance. Le conseil municipal malgré l'irrégularité dans le mode de construction de l'école, s'inspirant du sentiment de justice et d'équité,est d'avis de rembourser au sieur Oriol la part exceptionnelle et conditionnelle qu'il y a apporté »Le conseil municipal à l'unanimité reconnaît certaine la créance du sieur Oriol. »*

**1890** Service médical gratuit : Une subvention est votée de 50 centimes pour les indigents de la commune. « *25 personnes sont bénéficiaires dans la catégorie des personnes qui ont droit à consultation du médecin, ainsi que la fourniture de médicaments; et 12 personnes dans la catégorie des personnes qui ont droit qu'aux soins du médecin. »*

**1890** Rectification du chemin vicinal n°6 de l'Estival au chemin d'intérêt commun n°29 (aujourd'hui R.D.29). Les sieurs Bacher, Seytre, Dumas, Payen, Berne,et Bernon ont présentés des actes d'abandon d'une partie de leur terrain pour « *le passage de la rectification du chemin vicinal n°6 »*

**1891** Nomination d'un cantonnier communal. « *Considérant qu'il est urgent de rétablir cet emploi qui avait existé autrefois pour veiller à l'entretien du chemin n°34; décide à l'unanimité qu'un cantonnier communal sera nommé à cet emploi, et devra s'occuper un jour par semaine à l'entretien dudit chemin. Le conseil nomme le sieur Barthelemy Richard cultivateur à Thélis....pour un salaire annuel de 100 francs. »*

**1891** Règlement et tarif des concessions au cimetière: ce règlement comprend 15 articles; il est approuvé par le conseil municipal, ainsi qu'un Règlement municipal sur la police du cimetière et des inhumations comprenant 12 articles.

**1892** En mai Monsieur Faurie Urbain manufacturier à l'Allier (commune de Bourg Argental) est réélu Maire, et Monsieur Oriol Joseph Adjoint

**1893** Présentation du devis et plan de l'agent voyer cantonal pour la reconstruction d'un pont au Moulinon sur le Riotet; devis de 1600 francs. Quelques conseillers font remarquer qu'un projet a été présenté par les ingénieurs des Ponts et Chaussées sur la construction d'un barrage. Dans ce projet la route passe sur le mur du barrage. « *Le conseil décide de demander à l'administration supérieure de prendre une décision de oui ou de non, pour la construction du barrage »*

**1893** Lors de sa séance de septembre le conseil demande à Monsieur le Préfet de donner à M.et Mme Masson instituteur et institutrice « *leur changement le plus-tôt possible, à aucun prix on ne veut les garder plus longtemps. M. et Mme Masson n'ayant pu obtenir l'estime des habitants de la commune, n'ont pas d'élève dans leurs classes, aucun habitant n'est content d'eux. »*

*Les parties de textes entre guillemets sont identiques aux documents de l'époque.*

*Seytre Antoine juin 2017*

**Si vous possédez des documents ou photographies anciennes sur Thélis-la-Combe, nos lecteurs seraient heureux de les découvrir dans un prochain Thélis-Infos. Transmettez ces documents en mairie, ils vous seront renvoyés après leur publication.**

## FIBRE OPTIQUE (documents de la CCMP)

Les dernières études pour le Très Haut Débit sont en partie terminées sur la commune dans le cadre du dispositif THD42.

Elles seront suivies des travaux concernant la création d'un réseau de desserte locale sur des poteaux, des canalisations existantes, ou sur de nouvelles infrastructures. A l'issue de ces travaux, vous serez informés de la phase des raccordements individuels lors d'une réunion publique sur votre commune où les modalités vous seront précisées. Vous pourrez alors faire part de votre intérêt pour la pose d'une prise dans votre logement sous 3 mois auprès des services du SIEL. Une prise dédiée à la fibre sera installée gratuitement dans votre logement par le dispositif THD42. A l'issue de ce délai, si vous souhaitez que votre logement soit raccordé au réseau THD, vous pourrez vous rapprocher du/des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) proposant des offres .

«Très Haut Débit» en prévision de l'ouverture du service.

Aucun paiement pour ces prestations ne pourra vous être demandé. Si jamais vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter ce numéro : N°Azur 0 810 140 042.

Vous trouverez également la réponse à la plupart de vos questions sur le site [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr)

## Réseau lecture publique (documents de la CCMP)

Le projet de réseau de lecture publique s'inscrit dans le politique de la CCMP, notamment dans son projet de territoire, outil d'orientation pour le mandat en cours et de son schéma de mutualisation.

Le projet de territoire a effectivement mis en exergue la nécessité, pour rester un territoire de vie dynamique, de maintenir des services adaptés aux besoins des habitants et de développer des services culturels.

Par ailleurs, le schéma de mutualisation voté en juin 2015 prévoyait la mise en réseau des bibliothèques communales du territoire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP).

Ce schéma a pour objectif d'assurer une meilleure organisation des services, en mutualisant les moyens, afin d'apporter une offre sur le territoire.

La CCMP a délibéré le 18 octobre 2016 pour modifier ses statuts et prendre la compétence suivante :

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire. Ont été déclarées d'intérêt communautaire la mise en place et l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire : collections, informatisation, mise en réseau, coordination et animation.

Cette compétence est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, et la mise en œuvre du réseau est en cours.

## Réseau lecture publique (suite)

La mise en réseau permettra :

- l'augmentation de la fréquentation et des transactions de documents, dans l'ensemble des lieux de lecture publique,
- le développement du fonds en qualité et quantité,
- une coordination et une médiation au sein du réseau.

Elle favorisera les échanges d'expériences et les formations en faveur des bénévoles.

La Carte de lecteur communautaire permettra aux emprunteurs d'accéder à l'ensemble du réseau et de bénéficier du même service.

Il a été acté un accès libre et gratuit au service, sur l'ensemble du territoire.

La mise en œuvre du réseau s'appuiera sur les communes mais également sur les gestionnaires bénévoles et salariés des Bibliothèques.

## Programmation « Bougez dans les Monts du Pilat » été 2017 (documents de la CCMP)

Afin de mettre en avant les activités du territoire, et de leur apporter une valeur ajoutée en matière d'encadrement, le programme « Bougez dans les Monts du Pilat », sera encore très étoffé en 2017.

Attention : Inscription obligatoire car le nombre de places est limité

Infos et réservations : 04 77 39 63 49 OU 04 77 51 23 84

Prix : de 17 à 20 € - un adulte payant donnant droit à 1 enfant de moins de 16 ans gratuit.

### Quatre types d'activités pour 8 dates de sorties :

- Canirando, le mercredi 12 juillet et le lundi 21 août 2017 :

Randonnée avec des chiens de traîneau. Accompagnateur : Jean-Jacques Gibaud (Kimudjuk). À partir de 10 ans RDV à St-Régis-du-Coin (à la Roche de Cherfoy, route de Gimel).

- Via Ferrata et parcours montagne, les lundis 17 juillet et 28 août 2017 :

Matin: via Ferrata enfants (à partir de 1m10) Après-midi: une partie de la via Ferrata adulte + tyrolienne + parcours montagne (à partir de 1m40) Accompagnateur : FFME RDV à Planfoy (Maison de la montagne et de l'escalade).

- Trottinette Tout Terrain, les lundis 24 juillet et 14 août 2017 :

Descente du Crêt de la Perdrix à Graix, puis goûter sous la Tchoum .Accompagnateur : Valérie Tracol (Trott'Nature) À partir de 1m50 RDV à Graix (RD le long du cimetière).

- Orientathlon, les lundis 31 juillet et 7 août

Course d'orientation avec Cap Oxygène et tir à la carabine laser avec la Maison du Tourisme du Pilat puis goûter sous la yourte contemporaine . À partir de 10 ans RDV au Bessat (Le Tremplin).

## LE BOUCLIER DES SECRETS (documents CCMP)

Découvrez, tout en vous amusant, l'histoire et le patrimoine de villages de la Communauté de Communes des Monts du Pilat grâce à nos «Aventures-jeux» ! Un excellent moyen pour créer et re-cr  er du lien entre parents, grands-parents et leurs enfants et petits-enfants (de 4    14 ans), avec comme espace de jeu, un patrimoine cach   et/ou une nature   tonnante. Un contenu original qui invite toute la famille    r  pondre    des d  fis issus de la l  gende ou d'  l  ments insolites du d  cor r  el. La famille est autonome et le jeu accessible toute l'ann  e, quelle que soit la saison. Chaque aventure-jeu peut repr  senter jusqu'   2 heures d'activit  s. Le kit de jeu, contenu dans un sac, peut   tre obtenu aupr  s de nos offices de tourisme et chez certains commer  ants pour la somme de 13  .La soci  t   TAMS Consultants a d  velopp   son concept sur le territoire des Monts du Pilat. Les sc  narios ont   t   co-construits avec des   lus et habitants des communes .La CCMP a   t   soutenue par la R  gion Auvergne Rh  ne-Alpes et le D  partement de la Loire dans son projet. 4 Aventures-jeux :

- Tiluss et le village des   toiles – Montchal    Burdignes
- Drosira et la tourbi  re musicale – Tourbi  res de Gimel    St R  gis-du-Coin
- Liberty et les usines de jouets – St Julien-Molin-Molette
- Klakelo et le secret des neiges – Le Bessat
- Une application pour smartphone, mettant en avant le patrimoine local

+ d'infos : Office de Tourisme de Bourg-Argental - 18 Place de la Libert  , 42220 Bourg-Argental –T  l  phone : 04 77 39 63 49 Et sur [www.pilat-tourisme.fr](http://www.pilat-tourisme.fr)

## THELIS ANIMATION

**Samedi 4 mars**, l'association proposait un **apr  s-midi jeux de soci  t  ** suivi d'une d  gustation de bugnes et autres desserts maison.

A peine install  s, nous n'avons pas attendu longtemps avant de picorer tout en discutant, jouant aux cartes ou aux nombreux jeux apport  s par les uns et les autres.

Merci    tous ceux et celles qui se sont attel  s aux fourneaux car nous avons une nouvelle fois pu constater qu'autant de cuisiniers, autant de recettes diff  rentes !

### Sortie du 1<sup>er</sup> juillet

Tr  s satisfaits de l'organisation de la sortie de l'an dernier, notre choix s'est port   cette ann  e encore sur une journ  e « cl   en main ».

Destination : Chazelles sur Lyon avec la visite de l'Atelier-mus  e du chapeau, puis visite guid  e de St Galmier ainsi que l'espace d  couverte de la source Badoit (le programme pr  voyait la rencontre avec un artisan souffleur de verre qui ne pourra malheureusement pas assurer sa prestation).

Nous rappelons que les sorties sont propos  es aux th  linand(e)s, et    toute personne qui souhaite se joindre aux adh  rents et/ou b  n  voles de l'Association afin de partager ensemble une belle journ  e de d  tente.

Comme vous l'avez sans doute constat   dans le programme de l'Association pour 2017 publi   dans le pr  c  dent bulletin municipal, nous avons pris la d  cision de ne pas reconduire le concours de belote du mois de septembre. En effet, la date du 1<sup>er</sup> dimanche de septembre de la traditionnelle kermesse du village, puis du concours de boules, et enfin du concours de belote ne convenait plus aux organisateurs : Nombre d'entre nous n'  tait plus disponible    cette date car pris par d'autres projets.

### Dates    retenir :

Samedi 9 d  cembre : Assembl  e G  n  rale

Samedi 16 d  cembre : Atelier d  coration de No  l

## THELIS ANIMATION (suite)

### La Théline 2017 – 8<sup>ème</sup> édition

L'édition précédente ayant été généreusement arrosée tout au long de la journée par une pluie soutenue avec (sans surprise) une faible participation, nous avons décidé de reconduire les mêmes circuits que l'an dernier. Mais aussi, afin que tout le travail effectué en amont de cette Théline ne soit pas vain, dont la recherche de nouveaux parcours. Comme l'an dernier, la famille Royet à Grangeneuve et l'école de Colombier ont répondu présents pour nous permettre d'installer nos ravitaillements : Un grand merci de la part de tous.

En ce grand week-end de l'Ascension, et de dimanche de fête des mères, les occasions ne manquent pas pour s'absenter ... Malgré tout, l'équipe de bénévoles a été fidèle à notre village et s'est de nouveau mobilisée. De nouvelles « recrues » nous ont rejoints, chasseurs, membres de la famille, nouveaux habitants, etc... Bienvenue à tous !

Et pour notre grande satisfaction, l'affluence a été au rendez-vous ! Nous avons cette année battu notre record avec 620 marcheurs (106 sur la 24km, 211 sur la 17km et 303 sur la 8km/12km). La température caniculaire (30°C annoncés) n'a pas découragé les visiteurs, et les circuits généreusement ombragés leur ont permis de tenir le coup et même de prendre beaucoup de plaisir : de beaux paysages sous le soleil, avec profusion de genêts, de marguerites, et autres fleurs sauvages. Un 28 mai comme on aimerait toujours en avoir...



Les fortes températures n'ont pas davantage nuit à notre repas puisque la totalité (soit plus de 300 repas) ont été vendus. Nous comptons, outre les visiteurs d'un jour, de nombreux habitués pour lesquels ce repas traditionnel devient un rendez-vous incontournable.

Les jeux géants en bois mis à disposition et supervisés par Élian notre plus jeune bénévole, ont fonctionné tout au long de l'après-midi. Jeux de cartes, jeux de ballons, et farniente à l'ombre de l'église... que rêver de mieux !

La buvette a connu également un fort succès avec l'assurance d'une boisson bien fraîche. Rondement menée, cette journée s'est terminée sans incident et avec beaucoup de fatigue pour tout le monde. Les cuisiniers ont encore une fois assuré malgré la chaleur dégagée toute la journée par les nombreux réchauds.

N'oublions pas non plus de souligner le travail colossal effectué les semaines précédentes : entretien des chemins, balisage, intendance, recherche de sponsors... et le lendemain, avec le nettoyage, rangement, démontage, « débalisage », ... . ENCORE MERCI !

## PRAIRIES FLEURIES

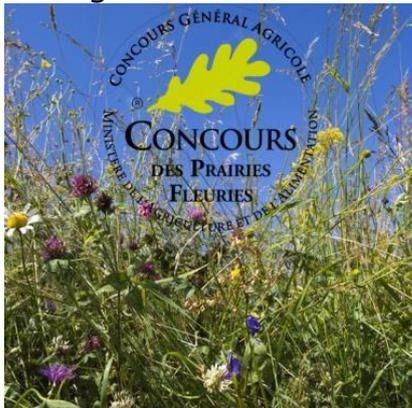
Le Parc naturel régional du Pilat propose chaque année ce concours agricole des prairies fleuries aux éleveurs d'un secteur géographique homogène.

Ce programme s'inscrit dans un cadre national et permet d'échanger les regards sur l'équilibre entre valeur écologique et valeur agronomique d'une prairie naturelle. C'est aussi l'occasion de communiquer de façon positive sur le lien entre agriculture et environnement et de valoriser les produits issus du territoire.

Les éleveurs intéressés proposent une parcelle au concours, qui sera visitée par un jury d'experts mi-mai. En se basant sur les échanges avec les exploitants ainsi que sur la flore inventoriée sur les parcelles, le jury expertise la valeur agricole et la valeur écologique de chacune. La parcelle ayant le meilleur équilibre agri-écologique gagne le concours et représente ensuite le Pilat au concours national.

Dans la catégorie « fauche et pâturage en zone de montagne ou haute montagne » Thierry et Marie - Hélène Oriol ont remporté le 2<sup>o</sup> prix au niveau national. Lors du salon de l'agriculture, ils ont pu recevoir leur prix récompensant leur travail .

« Pour les éleveurs, le prix d'excellence agri-écologique est une reconnaissance de leurs pratiques souvent méconnues sur les prairies fleuries, et pourtant garantes de systèmes de production répondant aux enjeux économiques et environnementaux. Les agriculteurs ont ainsi pu témoigner de leur fierté de recevoir un tel prix. Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, était présent à la cérémonie et a salué et remercié les éleveurs lauréats , en soulignant leur engagement en faveur de l'agro-écologie.



Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la biodiversité a conclu les échanges, insistant sur le lien entre biodiversité et pratiques agricoles et sur l'importance du maintien des prairies et donc de l'élevage pour le préserver. Elle a également assuré que la nouvelle Agence Française pour la Biodiversité s'impliquera dans ce dossier aux côtés des acteurs qui le font vivre aujourd'hui.» extrait du communiqué de presse de cette remise des prix .

## THELIS PROPRE et ESAT des Magnolias

Cette année encore vous étiez nombreux à vous être déplacés pour l'opération « thelis propre »

Pour l'occasion les massifs de fleurs ont été entretenus et les abords du village nettoyés , un grand merci aux bénévoles qui se sont retrouvés autour d'un casse- croûte offert par la municipalité.



Ce premier travail a été ,quelques semaines plus tard,complété par les jeunes de l'ESAT de SAINT MAURICE L'EXIL . Ces jeunes en formation horticole cultivent des fleurs sous serres et en extérieur dans leur établissement et réalisent des aménagements et entretiens extérieurs .Cela fait maintenant plusieurs années qu' ils viennent dans notre village donner un air plus agréable au centre bourg . C' est aussi pour eux l'occasion de réaliser des chantiers et de profiter d' un repas à l' auberge de Thelis -la- Combe . Leur travail est très apprécié,rendez vous est déjà pris pour cet automne et pour le printemps prochain.

## FNACA Comité FNACA THELIS LA COMBE-GRAIX

Le dimanche 26 Mars 2017, nous avons commémoré le 55<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-Feu en Algérie, en présence de M le Maire et des conseillers municipaux de THELIS, des Maires de GRAIX et COLOMBIER, des adhérents du comité FNACA de THELIS-GRAIX, des Présidents et porte-drapeaux des comités des communes du canton de BOURG-ARGENTAL, des représentants des Sapeurs-pompiers de BOURG, d'un représentant du Souvenir Français, de nombreuses personnes de la commune.

C'est Régis FANGET, maire de THELIS qui a accueilli les participants, et excusé les personnalités absentes. Il a souligné l'importance de cette cérémonie commémorative, ce conflit avait en effet pris fin le 19 Mars 1962.

Ensuite, Roger BERNE, Président de notre Comité, a lu le message national de la FNACA pour le 19 Mars 2017. 55 ans après la fin de la guerre d'ALGERIE, nous réaffirmons notre volonté d'agir pour préserver toutes les valeurs de la République, nous devons être les ambassadeurs de la Paix.

Et Antoine SEYTRE, adjoint au Maire, a fait la lecture du message du secrétaire d'état chargé des Anciens Combattants.

Régis FANGET, accompagné d'un jeune Thélinand Elian, a déposé la gerbe du conseil municipal, Michel et René celle de la FNACA.

Une minute de silence a été respectée en souvenir des 30.000 morts en ALGERIE, TUNISIE et MAROC suivie de la Marseillaise.

Cette cérémonie du souvenir s'est prolongée par le verre de l'amitié à la salle communale.

Les adhérents de la FNACA se sont retrouvés à l'auberge de M THELIS pour déguster un bon repas et passer un agréable après-midi ensemble. *Marcel SEAUVE*



## CAMP SCOUTS



En collaboration avec Caroline MARLIAC du parc du Pilat, un groupe de 5 compagnons (17-21ans) de Fernay -Voltaire est partant pour réaliser un chantier sur la commune. Ils seront présents du 10 au 23 juillet. Au programme : balisage des chemins de randonnée du parc, entretien et réalisation de

randonnée du parc, entretien de la grotte où se trouve la Vierge ainsi que la reprise de la peinture du Christ situé à proximité de la mairie .Nous avons mis en place ce dernier chantier en collaboration avec la paroisse. Nous leur réserverons un bon accueil et leur souhaitons un bon séjour dans notre commune.

## GENERATION MOUVEMENT



Le club Détente et Amitiés a repris ses activités le 9 janvier 2017 et a vu, avec plaisir, le retour de Marie-Jo. Le 23 janvier 2017, a eu lieu l'Assemblée Générale annuelle. Mr le Maire, Régis Fanget était excusé retenu par son travail.

A la suite de cette Assemblée Générale, nous avons partagé nos jeux et la galette des rois, accompagné du traditionnel verre de clairette. Le 8 Mars 2017. Le conseil d'administration s'est réuni pour élire un nouveau bureau, qui se compose de: Michelle Royet, Présidente, Bernadette Berne Vice-Présidente, Odile Despinasse trésorière, Denise Chatelon secrétaire, Maurice Despinasse Trésorier adjoint, Bernard Chatelon secrétaire adjoint. Les membres sont: Marie-Jo Oriol, Claudette Sabot, Christine Dieudonné, Jo Boudras.

Le 20 Février 2017, avec les enfants du village. Nous avons partagé avec eux les jeux: coinche, triominos etc. Les enfants nous ont montré d'autres jeux pendant la cuisson des crêpes. Ensuite le goûter, fait de crêpes, a été servi, par les parents présents. Après-midi agréable et très animée pour ce moment d'échange entre générations.



Le 20 Mars 2017. Michelle Royet accueillait le club de La Versanne et remerciait Marie-Jo Oriol, Janine Rouchouze, Jean Granjon, Jean Blachon pour tout le travail accompli au sein du club depuis sa création en 2005. Nous avons partagé coinche et autre jeux et promenade; le traditionnel goûter pris ensemble a terminé cette après-midi. Le 18 Mai 2017. Fête de l'Amitié à Saint-Sixte, cette année en plus du concours de pétanque, un concours de belote et une tombola, était organisé. Pour ceux qui ne concouraient pas; visite du village, église, madone etc..guidée par un adhérent du club de St Sixte. Voyagistes et producteurs régionaux exposaient et vendaient leurs produits. Le 30 Mai 2017. (mardi) Les adhérents du club Graix/Colombier sont venu rencontrés le club de Thélis, accueillis par Bernadette Berne ou le café de bienvenue était servi, elle profitait de ce rassemblement pour remercier tous ceux; qui ont participé à la bonne marche de La Thélène. Puis pétanque, coinche, triominos ou autre jeux au choix de chacun, promenade pour d'autres Vers 16h30 une part de tarte était servie accompagnée d'un verre de clairette, offert par le club de Colombier.

11

## GENERATION MOUVEMENT (suite)

Le 26 Juin 2017 Notre dernière rencontre du club, avant les vacances se terminera par un repas au restaurant Le Chaubouret à Thélis La Combe. Nous nous rencontrons tous les 15 jours autour de jeux divers au choix de chacun, (coinche, scrabble, triominos, rumikub, 7 familles etc.. ) si le temps le permet, ceux qui le désirent vont marcher, nous choisissons le lieu de sortie un peu en fonction du temps, de la saison et de la disponibilité des uns ou des autres, par exemple: MaryChevalier, le Parcours de Santé à Bourg, Viaduc de La Poulette à St Sauveur en Rue, Le chemin des Loges etc.Le Chemin de La Côte reste une promenade incontournable en cas de météo incertaine ou de manque de temps. BONNES VACANCES A TOUS.

Le club reprendra le lundi 4 septembre à 14h à la salle communale.

## Déclaration annuelle de ruches : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre (document du parc du Pilat )

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**. Elle participe à : La gestion sanitaire des colonies d'abeilles, La connaissance de l'évolution du cheptel apicole, La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française, Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à

déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017).



## Horaires d'ouverture de la Déchèterie intercommunale

La déchèterie propriété du SICTOM située au Noharet à Bourg- Argental a fait l'objet d'un important réaménagement ; l'inauguration des travaux a eu lieu le 20 juillet dernier.

Déchèterie : **Du 1<sup>o</sup> novembre au 30 avril** : lundi 13h30 17 h, mercredi et samedi 9h 12h 13h30 17 h, vendredi 13h30 17h. **Du 1<sup>o</sup> Mai au 31 octobre** : lundi 13h30- 18h mercredi et samedi 9h -12h 13h30 -18 h vendredi 13h30- 18h.

## Secrétariat de mairie Thélis La Combe

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi de 9 h à 12 h, de 13 h à 15h30 et le vendredi matin de 8h30 à 11h30. En cas de besoin contacter Mr le Maire ou les Adjoints .Le secrétariat de la mairie sera fermé du 3 au 14 juillet et du 14 au 25 août 2017.

**Directeur de la publication : M. Régis Fanget, Maire**

Comité de rédaction : Patrick ARNAUD, Antoine SEYTRE,

Bernadette BERNE. Impression : COREP 36 bis rue du 11 novembre 42100 Saint-Etienne